



Extrait du Union des Forces de Progrès

<http://fr.ufpweb.org/spip.php?article1319>

# Quand on regarde la TVM

- Z - Archives - Putsh militaire du 6 août 2008 - Articles et dépêches -



Date de mise en ligne : mardi 11 novembre 2008

---

**Union des Forces de Progrès**

---

### La TVM se meurt. L'Etat aussi !

J'ai suivi hier une émission du vétéran Ould Bouhoubeyni sur la TVM. En face du journaliste, le Ministre de l'urbanisme, de l'habitat et autres machins. Tout commence par une batterie de question-réponses. Le Ministre dans un arabe très approximatif aura parlé, chronomètre à l'appui, deux fois moins que Ould Bouhoubeyni.

Questions sur les sous-traitants et courtiers, sur la nécessité de donner la priorité aux entreprises locales. Mais sans réponse franche du Ministre et pour cause ! A chaque fois que le Ministre tente de placer un mot, Bouhoubeyni s'excuse de le couper pour rappeler l'anarchie qui prévalait sur le secteur avant le "06 août 2008", et la nécessité d'appliquer à la lettre des directives du Général.

A aucun moment le ministre et le journaliste n'ont évoqué les textes qui régissent les marchés publics, définissent les sous-traitants et les conditions d'attribution des marchés aux entreprises. La préférence nationale accordée aux entreprises locales par la LOI est ignorée avec superbe.

Dans l'esprit de notre journaliste, "où les sociétés étrangères accaparent tous les marchés ou elles les sous-traitent à des courtiers qui ne les exécutent pas..." Ce qui constitue une ignorance manifeste de la loi : aucune sous-traitance ne peut dépasser les 25% du montant du marché. Quant au mot "courtier", il ne figure dans aucun texte sur les marchés publics.

A plusieurs reprises, on aura l'impression que c'est Ould Bouhoubeyni qui était l'invité du ministre et non l'inverse. Depuis le fameux "coup" de Ould Abdel Kader, le direct a été banni. L'on pouvait s'attendre alors à des émissions de qualité, préparées avec soin par le journaliste et son invité. Mais loin s'en faut !

Récemment j'ai suivi sur France3 une émission sur les émissions de variété. j'ai été surpris d'apprendre que celles-ci sont répétées à plusieurs reprises avant leur diffusion et qu'il en est de même de toutes les émissions, même celles diffusées en direct.

A la TVM on continue à travailler dans un amateurisme mortel. Au point que des journalistes présentent des émissions sans aucun papier à la main ! Oui, Ould Abdel Kader, de l'avis de tous, est allé trop loin. Mais, cela ne doit pas être pris comme prétexte pour choisir les animateurs et invités sur les seuls critères de leur fidélité au Général.

Cela ne doit pas être pris comme prétexte pour tuer notre TVM avec des animateurs qui comptent non pas sur leurs compétences, leur labeur et leur dynamisme mais sur leur fidélité, forcément factice, au dirigeant du moment !

J'ai toujours été révolté par le fait que je suis obligé de recourir à RFI et depuis peu à Aljazeera pour prendre des nouvelles de mon propre pays. Révoltant !

**Marie13**

#### ► **Commentaire Rédigé par AhmedOMM , mardi, 11-11-08 18:56**

Je te tire chapeau toi qui a la force de regarder la TVM. Moi je n'ai pas ce courage car je risque de vomir devant toute l'assistance. Mais vous avez décrit ce que tout le monde connaît désormais de la TVM. Fini le vieux temps. Bien que ce temps ne date que de trois mois mais nous avons sa nostalgie. Malheureusement une partie de la

presse privée joue désormais le même jeu au grand jour ou en camouflet. Personne ne soupçonnait un vétéran de la presse libre comme Mohamed Vall Ould Oumer jusqu'au moment où avec un cynisme a voulu faire croire à l'opinion internationale (sur RFI) que la dégradation de la liberté d'expression date d'avant le coup d'état. Il a pris en substance l'exemple de l'émission "la voix du citoyen" pour preuve.

Mais ce qui est écoeurant c'est que Oumer sait très bien que cette émission, réalisé par une initiative privée, a bénéficiée de l'antenne publique avant que l'espace audiovisuel ne soit libéralisé. Donc la radio publique n'a plus besoin d'héberger cette initiative qui a désormais la possibilité de diffuser, sans difficulté, directement. Au lieu de vanter le mérite du Gouvernement de Sidi d'avoir libéralisé complètement l'espace audiovisuel, il insinue que la liberté d'expression a reçu un coup avant le 6 août pour minimiser la portée de ce que nous vivons aujourd'hui. Mais l'affaire Isselmou Ould Abdel Ghader a tout dévoilé.

S'il a déjà reçu sa récompense elle a été confidentielle contrairement à Cheikhna Ould Neni qui lui a été nommé Consul à Dakar pour les loyaux services rendus à Ould Abdel Aziz.

Que Dieu nous preserve.

Source : Cridem